

PROCURATION POUR LA DEMANDE DE DEFRIQUEMENT

Je soussigné **M. Gérard MOREAU** en qualité de Maire, représentant la Commune de Sabres, dument autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du 17 novembre 2016, domicilié Route de Solférino, 40630 Sabres.

Propriétaire des terrains suivants :

Commune(s)	Sections(s)	n° Parcelle(s)
Sabres	V	72
		559
		560

Autorise les sociétés VALOREM, Sabres Énergies, Piaulet Énergies et Cassouats Énergies, représentées par Gérald BRUN, ou à tout tiers ou société auquel elles auraient cédé leurs droits, à procéder à une demande de défrichement de la cadre d'un projet de parc photovoltaïque. L'autorisation de défrichement sera établie au nom du mandataire.

Fait en 2 exemplaires,
A **SABRES** Le *21 Septembre 2017*
Le Mandant (1)

Bon pour pouvoir



A *Bègles* Le *21/09/2017*
Le Mandataire (2)
(ou son représentant dans le cas d'une personne morale) *lu et accepté*

- (1) Porter la mention "bon pour pouvoir" et signer
(2) Porter la mention manuscrite "lu et accepté" et signer



DELEGATION DE SIGNATURE

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER, en sa qualité de Président de la société VALOREM SAS dont le siège social est situé au 213 Cours Victor Hugo 33130 Bègles, souhaite déléguer une partie de son pouvoir de signature, afin d'assurer une bonne gestion de la société VALOREM SAS, ainsi qu'une plus grande réactivité vis-à-vis de ses partenaires.

Ainsi, par la présente, Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER donne, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Monsieur Gérard BRUN Directeur Développement France de la société VALOREM SAS pour une durée d'une année, ce que ce dernier accepte.

La présente délégation ne peut faire l'objet d'une subdélégation par le délégataire, celle-ci est conclue intuitu personae.

La présente délégation de signature porte exclusivement sur les actes suivants :

- la signature des documents et actes administratifs afférents à la constitution et l'obtention des dossiers de Permis de Construire, des dossiers ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement), et des dossiers « d'Autorisation Unique » relatifs aux sociétés de projet, filiales de la société VALOREM
- la signature des demandes d'autorisation de défrichement, les demandes d'autorisation environnementale relatives aux sociétés de projet, filiales de la société VALOREM
- la signature des mandats pour les chargés d'affaires et chargés de foncier afférents au développement et à l'exploitation des projets éoliens ou photovoltaïques
- l'élaboration et l'envoi d'offres de prestations, concernant le développement des projets en France, le tout dans la limite d'une offre ne dépassant pas trente mille euros (30 000 €)
- l'élaboration, la négociation et la signature de contrats de co-développement en partenariat
- la signature des accords de confidentialité
- la signature des dossiers de réponse aux appels d'offres élaborés par VALOREM

Fait à Bègles. Le 01 janvier 2017

Monsieur Jean-Yves GRANDIDIER

Président de la société VALOREM SAS

Signature

En deux exemplaires.

Monsieur Gérard BRUN

Directeur Développement France VALOREM SAS

« Bon pour acceptation de la délégation de signature »

Signature

Bon pour acceptation
de la délégation de signature.

213, cours Victor Hugo F-33323 Bègles CEDEX / www.valorem-energie.com
Tél +33 (0)5 56 49 42 65 / Fax +33 (0)5 56 49 24 56 / contact@valorem-energie.com

VALOREM S.A S au capital de 11 386 758 € SIRET 385 388 739 00108 APE 7112B